

Département de la Drôme
Commune de St Michel/Savasse
Canton de Romans II

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An Deux mil seize, le 01 Avril à 20h30

Le Conseil Municipal de la Commune de **ST MICHEL SUR SAVASSE** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **M. Bernard BARTHELON**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25/03/2016

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de conseillers votants : 10

Nombre de procuration : 00

Présents : H. BERNE, A.MORILLAS, S.RUAZ, C.MOTTUEL, S. CARMET, P. DUBUISSON, J. BOUVIER, C MARGARON, S.TENCHON,

Absent (e)(s), excusé(e)(s): M-P. DUBAUT, E. DAVID-BERTHAUD, P.FERRIER, C.PERNET.

Absent(e)(s) :

Secrétaire de séance : Mme Annabelle MORILLAS

Objet : Compteurs d'électricité – LINKY et autres.

Considérant que les communes ont pour vocation de servir l'intérêt général, et que les programmes de compteurs communicants visent au contraire à favoriser des intérêts commerciaux ;

Considérant qu'il n'est économiquement pas justifié de se débarrasser des compteurs actuels qui fonctionnent très bien et ont une durée de vie importante ;

Considérant que les compteurs communicants sont facteurs de risques pour la santé des habitants et pour le respect de leur vie privée, le conseil municipal de Saint Michel sur Savasse :

- Rappelle que les compteurs d'électricité de Saint Michel sur Savasse, propriété de la collectivité, ne seront remplacés par des compteurs communicants (de type Linky ou autre) et qu'aucun système relevant de la téléphonie mobile (GPRS ou autre) ne sera installé sur ou dans les transformateurs et postes de distribution de la commune.

- Demande au Syndicat Départemental d'Energie Electrique d'intervenir immédiatement auprès d'ERDF pour lui signifier que les compteurs communicants ne doivent pas être installés à Saint Michel sur Savasse.

Après avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents :

- **Refuse** l'installation de compteurs communicants (de type Linky ou autre) sur la commune de Saint Michel sur Savsse.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents

Le Maire,

B. BARTHELON



Acte rendu exécutoire par envoi
À la Préfecture le 04/04/2016

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

026-212603195-20160401-09-2016-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2016

Publication : 04/04/2016

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation